

AHRC Research Network Project (RG57301) Language and Social Structure in Urban France

Workshop / Atelier – The Linguistic Correlates of Space/ Corrélat linguistiques de l'espace

Peterhouse, University of Cambridge

7 January 2011

The urban vocabulary of social stigma in late 20th century French

Christian Topalov (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris)

Quotes

les quartiers

10. « Les quartiers se sont embrasés dans la nuit de la Saint Sylvestre. » (2000s)
11. « La gauche est perçue dans les quartiers comme un conservatoire de valeurs intangibles [...] » (*Le Monde*, 23/12/2010)
12. « Les quartiers ont envahi le centre de Marseille. » (2000s)
13. « politique de développement social des quartiers » (1981) : « quartiers de développement social », « quartiers difficiles », « quartiers sensibles » (1980s-2000s)
14. *Les Quartiers d'exil* (title of a book by François Dubet & Didier Lapeyronnie, Paris, Seuil, 1992)

les banlieues

20. « Paris et sa banlieue »
21. « la banlieue Ouest », « la banlieue résidentielle »
22. « la banlieue rouge » (1920s-1980s), « la banlieue ouvrière »
23. « Hardi, les banlieusards, puisque banlieusards il y a » (in *Le Républicain de Levallois*, 1890)
24. « Banlieusards, venez à nous ! » (motto of the Syndicat général de la Banlieue parisienne, 1908-1909)
25. « Le train était bondé de banlieusards, épuisés par leur journée de travail. » (Brigitte Gros, sénatrice socialiste, in *Quatre heures de transport par jour*, Paris, Denoël, 1970)
26. « les banlieues nouvelles », « les banlieues-dortoirs », « le mal des banlieues »
27. « L'agglomération lyonnaise est malade de ses banlieues » (*Le Monde*, 23 mars 1986)
28. « Ces banlieues qui font peur à la France » (*Le Point*, 15-21 octobre 1990)
29. « le problème des banlieues »
30. *Les banlieues de l'Islam* (title of a book by Gilles Kepel, Paris, Seuil, 1991)

31. *banlieue* : « Environs d'une ville qui sont dans l'étendue d'une lieue. Ces publications ont été faites dans Paris et sa *banlieue*. Il a été banni de la ville et de sa *banlieue*, c'est-à-dire des environs. » (Furetière 1690)

les cités

41. Dossier « Cités et groupes d'habitation », *L'Architecture française*, n° 105-106, 1950
42. « cité », « groupe d'habitation », « ensemble d'habitation », « grand ensemble », « zone à urbaniser en priorité », « zup », « habitation à loyer modéré », « hlm »
43. « la Cité des 4000 » (La Courneuve, 93), « la Cité des Poètes » (Pierrefitte, 93), « la Cité des Bleuets » (Créteil, 94)
44. « la Cité de la Muette » (Drancy, 1931-1934, arch. Eugène Beaudoin, Marcel Lods, Jean Prouvé), « la Cité radieuse, unité d'habitation » (Marseille, 1949, arch. Le Corbusier)
45. « cité-jardin » (1903)
46. « Tharbes est une belle *ville* et grande, séant en plein pays et en bel vignobles, et y a *ville, cité* et *chastel*, et tout fermez de portes, de murs et de tours, et séparés l'un de l'autre. » (Froissard, 14th c., quoted by Le Goff 1980 : 200)
47. *cité* : « Quand une ville s'est agrandie avec le tems, on donne le nom de *cité* à l'espace qu'elle occupoit primitivement ; ainsi il y a à Paris la *cité* & l'université ; à Londres, la *cité* & les fauxbourgs ; & à Prague & à Cracovie, où la ville est divisée en trois parties, la plus ancienne s'appelle *cité*. Le nom de *cité* n'est guere d'usage parmi nous qu'en ce dernier sens ; on dit en toute autre occasion, ou *ville*, ou *fauxbourg*, ou *bourg*, ou *village*. » (*Encyclopédie* 1753, 3)
48. « À Paris, il y a ville, cité et université » (18th c.)
49. *cité* : « la collection des citoyens d'un État libre » (*Dictionnaire de l'Académie française* 1798)
50. « Cité d'Antin » (1829-30), « Cité Trévise » (1840-43) or « Cité Bergère »
51. *cité* : « [...] 2. Ville. Les grandes *cités* d'un pays [...]. Lyon est une *cité* industrielle. 3. La partie la plus ancienne d'une ville ; celle où se trouve la cathédrale [...] 4. Ensemble de maisons qui, dans une grande ville, se tiennent et ont quelques règles spéciales et une sorte d'association. » (Littré 1863, 1)
52. « Les cités ouvrières » (title of a book by Charles Fourier, 1849)
53. « Sur les cités ouvrières » (title of a book by Dr Villermé, 1850)
54. « Société des cités ouvrières de Paris » (1849), « Cité Napoléon » (1849-53)
55. « Cité Doré » (ca. 1859), « Cité Jeanne d'Arc » (1869-72).
56. « cité universitaire », « cité administrative », (rare) « cité industrielle » (from the 1920s on)
57. « la ZUP du Val Fourré » (Mantes-la-Jolie, 78) , « j'habite la zup », « ceux de la zup », « ceux des hlm »
58. « la Résidence des Roses » (1950s and 60s)

References

- Authier, Jean-Yves, Marie-Hélène Bacqué et France Guérin-Pace (dir.), *Le quartier : enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, la Découverte, 2006.
- Depaule, Jean-Charles (dir.), *Les mots de la stigmatisation urbaine*, Paris, Editions UNESCO-Editions de la MSH (« Les Mots de la ville »), 2006.
- Dictionnaire de l'Académie française, revu, corrigé et augmenté par l'Académie elle-même*, 1798 [an VII], 5e éd., Paris, J. J. Smits, 2 vol.
- Durand, Stéphane, « Cité », in Christian Topalov et al. (dir.), *L'aventure des mots de la ville*, Paris, Robert Lafont, 2010, p. 297-302.
- Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences des arts et métiers [...]*, de Denis Diderot et Jean le Rond d'Alembert, 1751-1780, Neufchastel, Samuel Faulche et Compagnie, Librairies & Imprimeurs et Paris, Briasson, 35 vol.
- Faure, Alain, « Banlieue », in Christian Topalov et al. (dir.), *L'aventure des mots de la ville*, Paris, Robert Lafont, 2010, p. 72-77.
- Furetière, Antoine, 1690, *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes [...]*. La Haye et Rotterdam, A. et R. Leers, 3 vol.
- Littré, Emile, 1863-1869, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 4 vol.
- Quadrio, Stéphane, *Cités. Constructions, significations, appropriations. Les aventures d'un mot et les divisions de la ville. Lyon, XIXe-XXe siècles*, thèse pour le doctorat de sociologie, EHESS, 2005.
- Tissot, Sylvie, *L'État et les quartiers : genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Seuil, 2007.
- Topalov, Christian (dir.), *Les divisions de la ville*, Paris, Editions UNESCO-Editions de la MSH (« Les Mots de la ville »), 2002.

Je m'appuie ici sur une enquête de Stéphane Quadrio (pour sa thèse en cours). Dans les années 1840, apparurent à Paris de nouveaux toponymes : « cité Trévise », « cité Bergère » dans le quartier à la mode des Grands boulevards. En 1856, dans le « Nouveau plan de Paris » publié chez Hachette, on compte 18 « cités » (pour 143 « passages »). Dans l'édition de 1864 : 42 « cités ». Il s'agit généralement de voies privées (comme les « passages » et, souvent, les « impasses », comme le seront aussi, vers la fin du siècle, les « squares » et « villas »). Après une première génération de « cités » attenantes aux grands boulevards, « cité » commence à connoter « populaire » : à partir de 1848 et pendant une bonne quinzaine d'années, le débat fit rage parmi les philanthropes et réformateurs sur les « cités ouvrières ». Le Dr Taillefer, médecin de la Cité Napoléon : « ces cités seront le tombeau de l'émeute » (1852). L'architecte Harou Romain, un adversaire (1849) : « [...] faut-il que les cités ouvrières soient les *Judengasse* de nos ouvriers ? » Quoi qu'il en soit, le terme est à la mode : Flaubert ironise dans une lettre de 1853 : abandonnez toute originalité, écrivez « des vaudevilles, des traités sur le travail des prisons, sur les cités ouvrières et les intérêts matériels du moment ».

Le vocabulaire se diversifia dès le milieu des années 1850 : on dit de plus en plus « habitations ouvrières », « logements ouvriers », « logements à bon marché ». Il y eut une rubrique « cités ouvrières » dans la *Revue générale de l'architecture et des travaux publics* de 1851 à 1866. Pas avant: en 1845-46, il y avait de nombreux articles sur l'habitation des « classes pauvres »: le mot « cité ouvrière » n'était pas utilisé. En 1866, on trouve dans l'index : « Cités ouvrières : voyez Habitations ouvrières ». « Cités ouvrières » est un mot employé de 1848 à 1865 environ, ensuite il ne subsiste que « cité » dans les toponymes.

À Paris, à côté des réalisations philanthropiques modèles appelées « cité », les propriétaires privés continuèrent à construire sous le même nom. Dès les années 1860 et 1870, certaines de ces « cités » furent célèbres pour leur insalubrité (cité Doré, cité Jeanne d'Arc, dans le 13e). Selon un processus très fréquent, la dégradation de l'image sociale des « cités » fit qu'à la fin du XIXe siècle, des opérations morphologiquement assez semblables furent plutôt appelées « villa ».

Donc, au XIXe siècle, « cité » désigne une nouvelle catégorie d'espace urbain: unité morphologique, simultanéité des constructions, constructeur unique ou règles de construction imposées aux acquéreurs des lots, statut privé des voies¹.

On comprend bien comment « cité » se trouva disponible pour entrer dans le vocabulaire des réformateurs urbains du XXe siècle : d'où les « cités-jardins » des années 1920, la « cité radieuse » de Le Corbusier dans les années 1930, puis les « cités nouvelles » des années 1950.

De « cité nouvelle » à « grand ensemble » et de « grand ensemble » à « cité »

Dans les années 1960, « grand ensemble » tendit à remplacer les autres termes dans la littérature spécialisée. Par exemple: titres des articles de Chombart: « cités nouvelles » en 1957 et 1958 (« Les cités nouvelles et leur vie sociale » 1958), devient « grands ensembles en 1962, 1963, etc. (« Education et vie sociale dans les grands ensembles d'habitation » 1962).

Pour les « cités nouvelles », puis pour les « grands ensembles », concert de louanges, espoir de modernité: René Kaës (sociologue proche de Chombart) : « Dans ces nouveaux ensembles, plus que partout ailleurs, s'élabore la nouvelle culture, la culture de masse. [...] Dans le grand ensemble, on arrive sans passé [...]. C'est la genèse d'une autre

société. » (*Vivre dans les grands ensembles*, 1963). Société nouvelle caractérisée notamment par le mélange des catégories sociales (absence de ségrégation)².

Cependant, il y avait aussi : le « problème des grands ensembles » (Jacques Duquesne 1963?), « le malaise dans les grands ensembles » (*Les grands ensembles d'habitation*, La Documentation française, 1963, p. 4). Isolement, ennui, absence d'équipements, transports quotidiens, mais aussi : ségrégation. « Ségrégation », jusque là utilisé dans le contexte des colonies (isolement des habitations des colonisateurs, séparation organisée de la population de couleur, Trésor de la LF) fit son apparition dans le domaine urbain (dans le catalogue BNF: en 1971)

En 1958, apparut « zone à urbaniser en priorité » ou « ZUP ». Désigne une procédure, mais aussi les espaces qui en sont nés, souvent sous la forme toponymique : « la ZUP de Val Fourré ». Quand ses espaces se peuplèrent les gens commencèrent à dire « j'habite la zup » ou « ceux de la zup ». C'est souvent par l'intermédiaire des toponymes que les habitants reprennent le vocabulaire des aménageurs.

C'est de cette façon que « cité » est revenu dans le lexique quotidien, mais dans l'effacement absolu du souvenir des espoirs manifestés dans les « cités nouvelles ». « Cité » et « quartier », peut-être plus « concrets », on sans doute déjà pris le pas sur « banlieues » – qui avait bien rempli son office : balayer « grand ensemble » et toute une époque.

Il est temps de conclure

L'efficacité des mots ne procède pas de leurs propriétés intrinsèques, mais de l'action de ceux qui les utilisent. Le monde social n'est pas un texte qu'un « on » indéterminé écrirait ou lirait, il n'est pas une construction de langage.

Les mots, toutefois, jouent un rôle propre. Ils ne font pas que désigner des choses qui seraient déjà là. Ils discriminent, regroupent et séparent (ils énoncent des catégories de classement); ils disposent les objets ainsi constitués en systèmes d'opposition ou en hiérarchies selon des échelles (ils qualifient). Ils contribuent ainsi à l'organisation cognitive et pratique du monde social. Les mots sont formés, utilisés dans l'action et pour l'action (dont les « représentations », si l'on veut utiliser ce mot, peuvent être considérées comme le moment cognitif).

La sphère du discours est un théâtre d'opérations symboliques dans lesquelles s'affrontent et coopèrent des acteurs sociaux bien concrets, placés en des points distincts (parfois contestés ou mouvants) d'un système de rapports de force où se joue de nombreuses choses, et d'abord l'autorité symbolique, le droit de dire de façon (supposément) valide (c'est-à-dire acceptée par tous) ce qu'il en est du monde social. On sait d'expérience que ceux qui ont gagné la bataille des mots ont déjà gagné beaucoup d'autres batailles. Par hypothèse, on peut donc considérer les lexiques comme des vecteurs de ces affrontements, coopérations, compromis, etc.; ils sont aussi, du point de vue de l'historien, des traces d'états antérieurs du monde social et de ses conflits. Il s'agit de retrouver les enjeux et les effets des actions langagières.

Quels enjeux ? La mise en forme de ce qui se trouve être considéré comme un « problème » (supposément à « traiter » ou « résoudre ») est un moment crucial de l'action humaine, particulièrement de l'action collective, des pratiques destinés à réformer la société ou tel ou tel de ses aspects, des politiques publiques. Définir le problème, c'est notamment fixer les conditions auxquelles devront satisfaire les acteurs/compétiteurs pour être admis à entrer dans l'arène du débat sur ses « solutions » (règles de pertinence). Définir le problème, c'est donc disqualifier à la fois d'autres formulations possibles et les acteurs

qui ne rallieraient pas à la mise en forme qui l'a emporté. C'est aussi, bien sûr, borner l'univers des solutions (méthodes) qui restent en débat, et écarter toutes les autres comme non pertinentes (inefficaces, irréalistes, hors sujet).

Considéré du point de vue du vocabulaire, la clôture qui s'est produite depuis près de vingt ans comprend plusieurs traits: certains mots anciens changèrent de sens (« banlieue », « quartier », « ségrégation »), d'autres mots disparurent du vocabulaire (« banlieusard », « grand ensemble », mais aussi « populaire », « ouvrier », « jeunes travailleurs »), d'autres apparurent (« exclusion », « ethnique », « ghetto »), certaines associations sémantiques devinrent automatiques (« jeunes/des quartiers », « cités/violence », etc.). L'ensemble du processus conduisit à un renfermement du discours public sur un plus petit nombre de mots, aux significations plus univoques, liés entre eux de façon plus systématique ou répétitive. Homogénéisation du lexique entre catégories de locuteurs admis à la parole publique : administrateurs des politiques publiques, édiles et politiques (quel que soit leur parti, ou presque), journalistes, experts et savants (notamment parmi les spécialistes des sciences sociales écoutés des médias). Un consensus lexical assez rare.

Vous aurez compris que ceux qui ne souhaitent pas s'inscrire dans ce consensus (j'en suis) sont aussi ceux qui s'attachent à la décrire comme le produit d'un processus social, historique, donc contingent. Les autres diront plus simplement que le vocabulaire a changé parce que le monde qu'il s'agit de décrire a changé. Entre ces perspectives, je vous laisse le soin de trancher.

¹ « Du reste on a renoncé à la construction de cités ouvrières de ce genre, dont la cité Napoléon est le type, et aujourd'hui dans Paris, les constructions nouvelles qui portent ce nom ne sont plus que des groupes de maisons, se joignant en contiguïté sur le bord d'une rue, comme des maisons bourgeoises ordinaires, différentes d'ornementations extérieures, mais semblables entre elles par les dispositions intérieures. [...] la cité ouvrière proprement dite est maintenant un type abandonné par les spéculateurs » (Charles Détain [« ingénieur civil »], *Revue générale de l'architecture et des travaux publics* 1866, t. 24, col. 222 et 224)

² Un roman: Gérard Boutelleau, *Le Grand ensemble*, Gallimard 1962.